

Nouveau souffle pour le pôle urbain Founty

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2013 19:49:08

Un aménageur pour la dernière tranche

La société Agadir Bay retenue suite à un appel d'offres

Elle réunit dans son tour de table: Taamir liliskane et la société Lodi

Douze mois pour réaliser la viabilisation et le lotissement de la zone

Nouveau souffle pour le pôle urbain Founty Un aménageur pour la dernière tranche

Le chantier de viabilisation et de lotissement de la dernière tranche a démarré en septembre dernier et devrait être finalisé en octobre 2014. Le programme de développement est confié pour sa part à l'investisseur sur une durée de cinq années à compter de la réception des travaux d'aménagement

BONNE nouvelle pour la station balnéaire Agadir. Le projet d'aménagement de la dernière tranche du pôle urbain Founty va enfin de l'avant. Agadir Bay, l'aménageur retenu, suite à un appel d'offres lancé en novembre 2012, a décroché récemment, après plusieurs échanges avec les entités administratives concernées, l'autorisation de lotir cette dernière tranche de la zone. C'est du moins ce qui est avancé du côté de la SMIT (Société marocaine d'ingénierie touristique). Selon les représentants de l'établissement, l'entreprise retenue a en charge la réalisation des travaux d'aménagement consistant en l'équipement en voirie et réseaux divers ainsi que le traitement paysager et ce, selon le plan de lotissement et les études techniques autorisés. D'une superficie d'environ 66 ha non encore aménagée, cette dernière tranche est dédiée aux immeubles d'habitation de prestige, aux plateaux bureaux, écoles et équipements. La zone offrira une fois lotie, entre autres, 12 lots d'immeubles qui seront aménagés par les promoteurs retenus.

Le tout sera ordonnancé autour de grands espaces verts et grandes voies de circulation, est-il indiqué. En effet, le concept retenu et autorisé pour cette dernière tranche privilégie l'aspect paysager avec plus de 20 ha qui seront aménagés en espaces verts, précisent les responsables de la SMIT. Au programme aussi un élément central ouvert en parc sportif de 5 ha qui devrait servir de lieu pour les activités en plein air pour les habitants et les visiteurs de la cité Founty. Le chantier de viabilisation et de lotissement a démarré en septembre dernier et devrait être finalisé en octobre 2014. Le programme de développement est confié pour sa part à l'investisseur sur une durée de cinq années à compter de la réception des travaux d'aménagement.

Au-delà d'offrir un nouveau centre urbain, la réactivation du dossier d'aménagement de cette dernière tranche va véritablement redynamiser la valorisation de ce quartier d'Agadir. Beaucoup plus qu'un terrain abandonné, cette partie du Founty était ces dernières années un point noir dans la zone, à plus d'un titre. L'opinion publique se souvient encore du scandale qui avait éclaboussé en mars 2007 la Sonaba, devenue aujourd'hui Société marocaine d'ingénierie touristique, société anonyme à capitaux publics sous tutelle du ministère du Tourisme (cf. leconomiste.com, édition 27 mars 2007). Et ce, suite à l'attribution de 27 lots en entente directe en dehors de tout appel à la concurrence, alors qu'un appel à manifestation d'intérêt international avait été lancé en décembre 2006 pour sélectionner les meilleurs investisseurs pour la valorisation de cette dernière tranche. Ce

qui n'était que des soupçons à l'époque a été confirmé par la Cour des comptes dans son rapport 2009. Malgré les réponses de la SMIT à la Cour des comptes, cette affaire est restée, selon de nombreux acteurs économiques, dans l'opacité. Aussi, pas étonnant que le projet de réaménagement de cette dernière tranche soit suivi de très près par tous. La situation du terrain, un des derniers pas encore valorisés en plein coeur du secteur balnéaire, et sa valeur foncière intéressent aussi beaucoup de promoteurs.

Rebondissements

DEPUIS 2006, le projet d'aménagement de la dernière tranche de Founty a connu de nombreux rebondissements. La SMIT a lancé un premier appel d'offres en mai 2012 déclaré infructueux suite à l'absence de soumissionnaires. L'établissement est revenu à la charge il y a un an avec un deuxième appel d'offres. C'est ainsi que la société Agadir Bay a été sélectionnée parmi trois sociétés soumissionnaires. Dotée d'un capital de 20 millions de dirhams, elle a été créée spécialement pour la réalisation du projet d'aménagement et de développement de la dernière tranche de Founty par deux entités Taamir liliskane (50%) et la société Lodi (50%). La documentation contractuelle régissant le projet d'aménagement de la dernière tranche de Founty a été signée entre la société Agadir Bay et la SMIT en août 2013. Conformément aux termes de cette contractualisation, le démarrage du chantier a eu lieu le 10 septembre 2013 avec l'objectif de finaliser les travaux d'ici octobre 2014. De son côté, la société Agadir Bay a déclenché le processus d'augmentation de son capital à 100 millions de dirhams pour répondre au besoin de financement du projet, est-il indiqué.

L'Economiste